

Devenir... Lieu de santé sans tabac

Emilie BEAUVILLIER, chargée de projets

Réseau des établissements de santé pour la prévention des addictions
(RESPADD)

Démarche LSST

- 1995 : création du Réseau Hôpital sans tabac
- 2017 : Lieu de santé sans tabac
- 2018 : RESPADD coordinateur national

Programme national de lutte contre le tabac 2018-2022

LSST devient une priorité nationale

=> Etablissements prioritaires :

- 50% ensemble des établissements
- 100% établissements « mère-enfant » et « cancer »

Qu'est-ce qu'un lieu de santé sans tabac ?

- Un établissement de santé au sein duquel on s'abstient de fumer
 - respect législation
- Mise en œuvre d' une politique active de prévention et de prise en charge du tabagisme des patients et des personnels...Et grand public

- Stratégie Lieu de santé sans tabac ?
 - Ensemble des initiatives politiques, administratives ou médicales, prises par un établissement de santé
 - ...dans le cadre d'un **projet débattu et planifié**, pour tendre vers la disparition du tabagisme au sein de l'établissement.

- Participe de la démarche qualité globale de l'établissement.

Outils pour accompagner les établissements

1. Audit LSST

- AUDIT international Global Network
 - <https://www.tobaccofreehealthcare.org/>
- Outil d'auto-évaluation
- Objectifs :
 - Etat des lieux de l'avancement des actions mises en place par l'établissement
 - Voir où l'établissement se situe dans la politique LSST
 - Dégager des axes d'amélioration et mesurer la progression de l'établissement

Région*

- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bourgogne Franche-Comté
- Bretagne
- Centre Val-de-Loire
- Corse
- Grand-Est
- Guadeloupe
- Hauts-de-France
- Île-de-France
- Martinique
- Normandie
- Nouvelle Aquitaine
- Occitanie
- Pays de la Loire
- Provence-Alpes Côte-d'Azur
- Réunion

Adresse e-mail*

Nom de l'établissement*

Type d'établissement*

CHU/CHRU CH Clinique

Soins de suite et de readaptation Maison de santé pluridisciplinaire

Autre

Nom/prénom du directeur*

Si renseigné par une autre personne :

Nom/prénom

Fonction

Activités de soins de traitement du cancer autorisées

Activités de gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale autorisées

Numéro FINESS

Identifiant RESPADD * Mention obligatoire

Connaissez-vous la démarche Lieu de santé sans tabac ?

- Oui
- Partiellement
- Non

Votre établissement est-il engagé dans la démarche LSST ?

- Oui, dès maintenant
- Oui, dans les 6 mois à venir (projet à court terme)
- Oui, dans les 2 ans à venir (projet à moyen terme)
- Pas engagé actuellement

NORME 1 GOUVERNANCE ET ENGAGEMENT /

L'établissement de santé a toute autorité pour la mise en place systématique d'une politique LSST.

L'établissement de santé dispose de documents clairs sur la politique de mise en œuvre des normes LSST.

- 1. Les documents relatifs à cette politique montrent un engagement clair en vue de la mise en œuvre de toutes les normes LSST
- Non/pas mis en œuvre
 - Mis en œuvre à moins de 50 %
 - Mis en œuvre à plus de 50 %
 - Oui/complètement mis en œuvre

La politique LSST de l'établissement de santé interdit tout parrainage ou tout financement de l'industrie du tabac, ainsi que la vente de ces produits.

- 2. La politique LSST de l'établissement de santé interdit tout parrainage ou tout financement de l'industrie du tabac
- Non/pas mis en œuvre
 - Mis en œuvre à moins de 50 %
 - Mis en œuvre à plus de 50 %
 - Oui/complètement mis en œuvre
- 3. L'établissement de santé interdit la vente de produits du tabac
- Non/pas mis en œuvre
 - Mis en œuvre à moins de 50 %
 - Mis en œuvre à plus de 50 %
 - Oui/complètement mis en œuvre

Différentes normes investiguées





- Niveau performance auto-évalué :
De 0 : non/pas mis en œuvre
À 3 : oui/complètement mis en œuvre
- Score maximum : 141 points

BRONZE

≥ 27 points

SILVER

≥ 108 points

GOLD

≥ 126 points

Le CHU de Rouen est engagé dans la stratégie Lieu de santé sans tabac



Le Centre François Baclesse

a obtenu le **NIVEAU ARGENT**

à l'**Audit Lieu de santé sans tabac 2019**



2. Enquête tabagisme en blouse blanche

- 2 questionnaires mis à disposition :
 - Questionnaire à destination du personnel de l'établissement
 - prévalence du tabagisme
 - positionnement du personnel sur la politique LSST
 - Questionnaire à destination patients/visiteurs :
 - Prévalence du tabagisme
 - Perception des patients/visiteurs : qualité des soins perçue et qualité de la PEC des fumeurs au sein de l'établissement
- Analyse des résultats par le RESPADD

▶ **Concernant le tabac**

- Je n'ai jamais fumé J'ai arrêté Je fume occasionnellement Je fume tous les jours

▶ **Si vous fumez**

- Combien de cigarettes/jour ? < 10 11 à 20 21 à 30 > 30
 Délai entre le lever et la 1^{re} cigarette < 5 mn 6 à 30 mn 31 à 60 mn > 60 mn

▶ **À votre avis, disposez-vous de suffisamment d'informations sur le tabac (conséquences sur la santé, risques pendant la durée des soins, stratégies d'arrêt disponibles, etc.) ?**

- oui non

▶ **Test de connaissances**

	Vrai	Faux	NSP
Arrêter de fumer 6 à 8 semaines avant une intervention chirurgicale divise par 3 le risque de complication opératoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Quel que soit l'âge, il y a toujours des bénéfices à arrêter de fumer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un fumeur qui réduit de moitié sa consommation de cigarette avec des substituts nicotiniques diminue de nombreux risques liés au tabagisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis le 1 ^{er} janvier 2019, les substituts nicotiniques sont pris en charge à 65 % par l'Assurance maladie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un mois sans fumer, c'est 5 fois plus de chances d'arrêter définitivement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le vapotage est 95 % moins dangereux que le tabagisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La prise de poids est systématique lors de l'arrêt de la consommation de tabac	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

▶ **La prise en charge du tabagisme des patients fumeurs en établissement de santé doit être proposée :**

- aux patients ayant des maladies liées au tabac d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord
- aux fumeurs motivés à l'arrêt d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord
- à l'ensemble des fumeurs d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord

▶ **À votre avis, qui doit assurer cette prise en charge ?**

- Des médecins addictologues/tabacologues d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord
- L'ensemble des médecins d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord
- L'ensemble des personnels de soins d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord

▶ **Votre avis sur l'interdiction de fumer dans l'enceinte de l'établissement de santé (intérieur et extérieur)**

- C'est une bonne chose d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord
- Elle est bien respectée d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord
- On devrait interdire aux personnels hospitaliers de fumer en blouse blanche d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord

▶ **La vue des fumeurs en « blouse blanche » modifie-t-elle votre avis sur :**

- | | |
|--|--|
| • les bénéfices de l'arrêt du tabac <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non | • les méfaits du tabac pour la santé <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |
| • la qualité de l'accueil de l'hôpital <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non | • la qualité des soins <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |
| • l'hygiène dans l'hôpital <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non | • la disponibilité des soignants <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |
| • le professionnalisme <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non | • les compétences <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |
| • Autres | |

▶ **Pour mieux vous connaître**

- Votre âge < 20 20-29 30-39 40-49 50-59 60 ans et +
- Vous êtes un homme une femme

Nous vous remercions pour votre participation

▶ **La prise en charge du tabagisme des patients fumeurs en établissement de santé doit être proposée :**

- aux patients ayant des maladies liées au tabac d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord
- aux fumeurs motivés à l'arrêt d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord
- à l'ensemble des fumeurs d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord

▶ **À votre avis, qui doit assurer cette prise en charge ?**

- Des médecins addictologues/tabacologues d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord
- L'ensemble des médecins d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord
- L'ensemble des personnels de soins d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord

▶ **Dans l'exercice de votre profession**

- Vous sentez-vous concerné par la prise en charge des patients fumeurs ? oui non
- Participez-vous à la prise en charge des patients fumeurs ? oui non
- Êtes-vous en mesure d'orienter un patient vers une consultation d'addictologie/tabacologie ? oui non
- Considérez-vous que votre formation sur le tabagisme et la prise en charge des patients fumeurs est suffisante ? oui non
- Souhaiteriez-vous être mieux formé sur la prise en charge des patients fumeurs ? oui non

▶ **Test de connaissances**

	Vrai	Faux	NSP
Arrêter de fumer 6 à 8 semaines avant une intervention chirurgicale divise par 3 le risque de complication opératoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Quel que soit l'âge, il y a toujours des bénéfices à arrêter de fumer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un fumeur qui réduit de moitié sa consommation de cigarette avec des substituts nicotiniques diminue de nombreux risques liés au tabagisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis le 1 ^{er} janvier 2019, les substituts nicotiniques sont pris en charge à 65 % par l'Assurance maladie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un mois sans fumer, c'est 5 fois plus de chances d'arrêter définitivement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le vapotage est 95 % moins dangereux que le tabagisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La prise de poids est systématique lors de l'arrêt de la consommation de tabac	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

▶ **Votre avis sur l'interdiction de fumer dans l'enceinte de l'établissement de santé (intérieur et extérieur)**

- C'est une bonne chose d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord
- Elle est bien respectée d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord
- On devrait interdire aux personnels hospitaliers de fumer en blouse blanche d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord

▶ **Si vous voyez une personne fumer dans une zone interdite, faites-vous une remarque ?**

- oui non

▶ **Pour mieux vous connaître**

- Votre âge < 20 20-29 30-39 40-49 50-59 60 ans et +
- Vous êtes un homme une femme
- Votre métier médecin IDE autre soignant (préciser) non soignant (préciser)

▶ **Concernant le tabac**

- Je n'ai jamais fumé J'ai arrêté Je fume occasionnellement Je fume tous les jours

▶ **Si vous fumez**

- Combien de cigarettes/jour ? < 10 11 à 20 21 à 30 > 30
 Délai entre le lever et la 1^{re} cigarette < 5 mn 6 à 30 mn 31 à 60 mn > 60 mn
 À l'hôpital, je fume plutôt plus pareil plutôt moins

Nous vous remercions pour votre participation

3. Formation formateurs relais RPIB tabac

- Former un maximum de professionnels pour diffuser les bonnes pratiques et rendre systématique le repérage et la prise en charge des fumeurs
- Fondée sur les preuves (réseau INEBRIA)
- 2 jours de formation de formateurs relais pour chaque région
 - 24 personnes max
 - Suivi à 6 mois en inter région
 - Normandie : 2 sessions 1^{er} trimestre 2020
- Près de 70 personnes formées en région

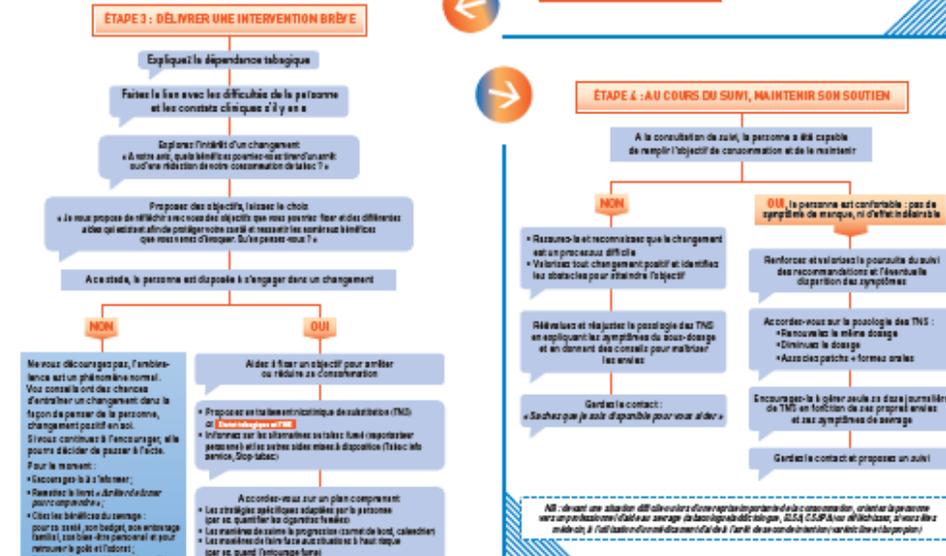
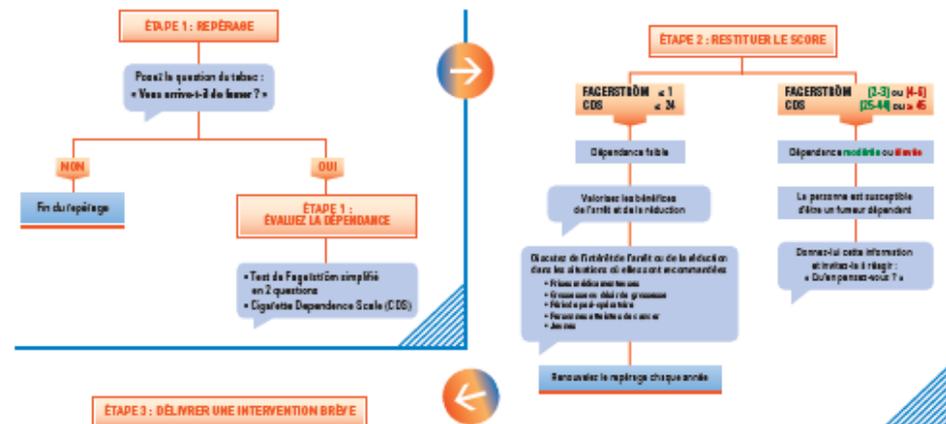
TESTEZ VOTRE DÉPENDANCE À LA CIGARETTE

Cigarette Dependence Scale

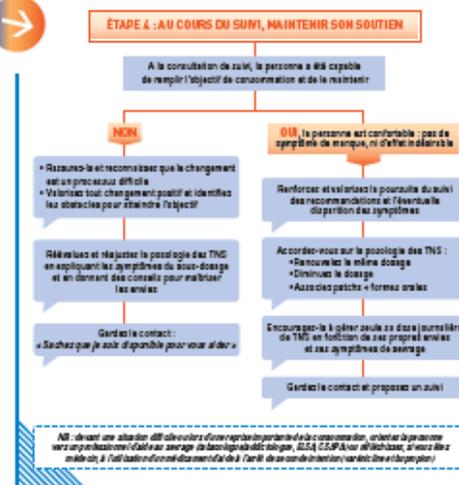
Repérer la consommation de tabac et adapter son intervention



IMPORTANT	Veuillez répondre à toutes les questions		Points
Indiquez par un chiffre entre 0 et 100 quel est votre degré de dépendance des cigarettes : 0 = je ne suis absolument pas dépendant(e) des cigarettes 100 = je suis extrêmement dépendant(e) des cigarettes	0-20	1	...
	21-40	2	
	41-60	3	
	61-80	4	
	81-100	5	
Combien de cigarettes fumez-vous par jour en moyenne ?	0-5 cig/jour	1	...
	6-10	2	
	11-20	3	
	21-29	4	
	30 et +	5	
D'habitude, combien de temps (en minutes) après votre réveil fumez-vous votre première cigarette ?	0-5 min	5	...
	6-15	4	
	16-30	3	
	31-60	2	
	61 et +	1	
Pour vous, arrêter définitivement de fumer serait :	Impossible	5	...
	Très difficile	4	
	Plutôt difficile	3	
	Plutôt facile	2	
	Très facile	1	
Veuillez indiquer si vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes :			SOUS-TOTAL 1 (IT1) ...
Après quelques heures passées sans fumer, je ressens le besoin irrésistible de fumer.	Pas du tout d'accord	1	...
	Plutôt pas d'accord	2	
	Plus ou moins d'accord	3	
	Plutôt d'accord	4	
	Tout à fait d'accord	5	
Je suis stressé(e) à l'idée de manquer de cigarettes.	Pas du tout d'accord	1	...
	Plutôt pas d'accord	2	
	Plus ou moins d'accord	3	
	Plutôt d'accord	4	
	Tout à fait d'accord	5	
Avant de sortir, je m'assure toujours que j'ai des cigarettes sur moi.	Pas du tout d'accord	1	...
	Plutôt pas d'accord	2	
	Plus ou moins d'accord	3	
	Plutôt d'accord	4	
	Tout à fait d'accord	5	
			SOUS-TOTAL 2 (IT2) ...



Niveau de dépendance	STRATÉGIES DE TRS-RÉDUCTION (POINTS OBLIGES (PO))			
	< 4 (cig)	4-10 (cig)	11-20 (cig)	> 20 (cig)
0-5 cigarettes par jour	1 PO	1 PO	1 PO	1 PO
6-10 cigarettes par jour	1 PO	1 PO	1 PO	1 PO
11-20 cigarettes par jour	1 PO	1 PO	1 PO	1 PO
> 20 cigarettes par jour	1 PO	1 PO	1 PO	1 PO



GRACE À QUOI ?

- Réaliser les scores des tests de repérage
- Expliquer la dépendance tabagique
- Rechercher l'intensité pour le fumeur de l'arrêt et de la réduction de la consommation
- Expliquer les méthodes utilisables pour arrêter et/ou réduire sa consommation
- Proposer des objectifs, l'aider à choisir
- Donner la possibilité de réévaluer lors d'une prochaine consultation et/ou orienter
- Maintenir le lien et l'ambivalence pour comprendre

4. Colloques régionaux et nationaux

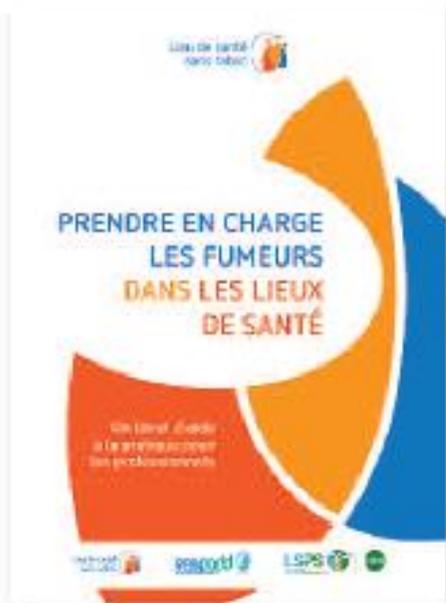
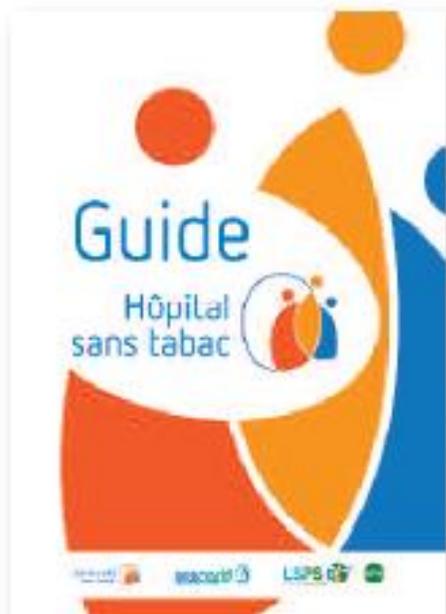
- 1 colloque national/an
 - Colloque national dans le cadre de la JMST

- 4 colloques régionaux/an
 - ARS/dispositifs d'appui/partenaires
 - Valorisations pratiques et programmes régionaux
 - Normandie : 2020

- Actes des journées organisées

5. Communication LSST

- Diffusion des outils existants sur la stratégie LSST :
Guides, livrets, affiches, charte, stickers
- Elaboration de guides pratiques avec groupe de travail :
 - Tabac/psychiatrie : 2019
 - Tabac/grossesse
 - Tabac/jeunes
- Dossier consultation tabacologie simplifié



Stickers

Lieu de santé
sans tabac



Zone où le vapotage
est autorisé



Votre Lieu de santé
sans tabac



vous remercie de ne pas
vapoter dans cette zone

Votre Lieu de santé
sans tabac



vous remercie de ne pas fumer

DOSSIER DE consultation de tabacologie SIMPLIFIÉ



Pour en savoir plus : www.cdtnet.fr

Patient

Nom*

Prénom*

Numéro de dossier

Cadre réservé RESPADD

Code structure

Code intervenant

Professionnel

Nom*

Prénom*

Spécialité*

Médecin

Sage-femme

Chirurgien-dentiste

Médecin du travail

Infirmier

Masseur-kinésithérapeute

Vous voulez essayer de diminuer ou d'arrêter votre consommation de tabac.
Pour vous accompagner dans cette démarche, le professionnel de santé qui va vous recevoir en consultation a besoin de connaître vos habitudes de fumeur.
Merci de bien vouloir prendre quelques minutes pour répondre aux questions posées.
Cela vous aidera à faire le point et facilitera le dialogue avec le professionnel de santé.

* Mention obligatoire

Téléchargeable sur www.respadd.org

6. Valorisations

- Communications orales au colloque international ATHS (oct. 2019) et Société Francophone de Tabacologie (nov. 2019)
- Signature charte LSST et remise plaque au CHI Fécam en présence presse locale et adjoint à la santé de la ville





CHARTRE

Hôpital sans tabac

- 1 Mobiliser les décideurs. Sensibiliser tous les personnels. Informer les usagers.
- 2 Mettre en place un comité de prévention du tabagisme. Définir une stratégie et coordonner les actions.
- 3 Mettre en place un plan de formation des personnels et les former à l'abord du fumeur.
- 4 Prévoir l'aide au sevrage, organiser la prise en charge adaptée et le suivi du fumeur dépendant.
- 5 Faire accepter et respecter la réglementation en vigueur.
- 6 Installer, maintenir et actualiser la signalétique obligatoire et non obligatoire.
- 7 Protéger et promouvoir la santé au travail de tous les personnels hospitaliers.
- 8 Multiplier les initiatives pour devenir des Hôpitaux et structures de santé promoteurs de santé.
- 9 Assurer la continuité des actions et se doter des moyens d'évaluation.
- 10 Convaincre d'abord, contraindre si besoin. Être persévérant !



RICHARD LEFEVRE
Directeur



CAMILLE DUJENNOY
Directrice



ANNE BORGNE
Présidente

Merci pour votre attention

emilie.beauvillier@respadd.org

www.respadd.org



Stratégie et avancée du déploiement des lieux de santé sans tabac en Normandie

Christelle CAMUS et Charline DIVAY
Chargées de projets
Promotion Santé Normandie

Contexte

2018 - 2022



Une priorité nationale

*Programme National de Lutte
contre le Tabac*



Et régionale

*Programme Régional de
Réduction du Tabagisme*

Contexte

P2RT

Axe II – Encourager et accompagner les fumeurs pour aller vers le sevrage

Action 10 – Faire des établissements sanitaires et médicosociaux des lieux exemplaires en ce qui concerne la lutte contre le tabac

Action régionale 10.1 – relancer la démarche « Hôpital sans tabac » intégrée dans une logique plus large de promotion de la santé (hôpitaux promoteurs de santé)

2018 – 2019
Intégration dans le **CPOM**
des établissements

Mobilisation des
établissements de santé
pour « Hôpital sans Tabac »
lors des **visites de l'ARS**

En priorité en 2019
services ayant une activité
périnatalité/gynécologie,
enfants/jeunes,
cancérologie

A partir de 2020
Elargir la démarche à Lieu
de Santé Promoteur de
Santé (**LSPS**)

Objectifs

Atteindre d'ici 2022 :

- 50% des lieux de santé sans tabac

Centre Hospitalier, Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire, Maison de Santé Pluridisciplinaire, Etablissement Social et Médico-Social

- 100% des établissements ayant des activités « femme, mère, nouveau-né, enfant » et « traitement du cancer » sans tabac

Les acteurs

Réseau  **respadd**
RÉSEAU DE PRÉVENTION DES ADDICTIONS

National

ARS Normandie
Promotion Santé Normandie (DA P2RT)



Régional

Promotion Santé Normandie (DA P2RT)
Chef de projet LSST
Ligue contre le Cancer
CSAPA disposant d'un service de prévention structuré

Territorial

Rappel de la définition

Lieu de santé sans tabac

Établissement de santé au sein duquel on s'abstient de fumer (respect de la législation)

Sont concernés

PATIENTS

PERSONNEL

VISITEURS

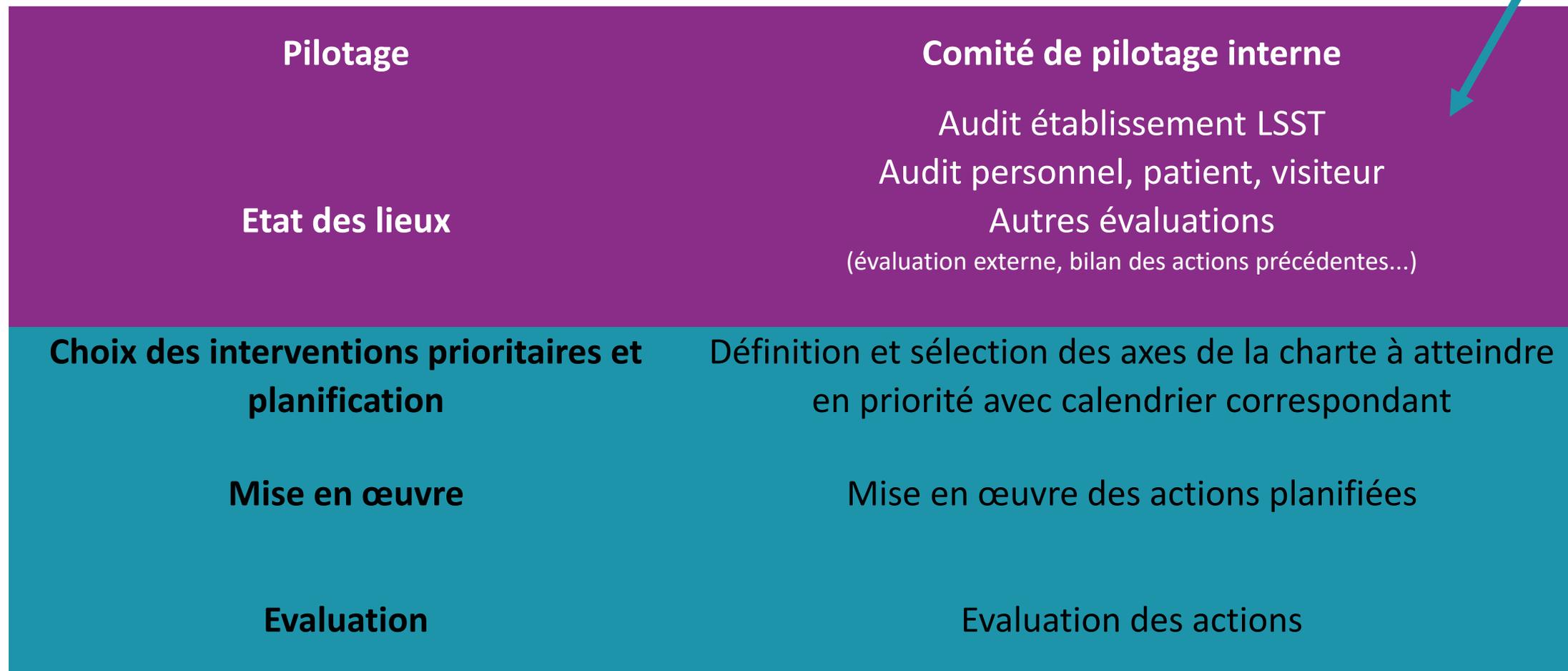
Rappel de la définition [2]

Ensemble des initiatives politiques, administratives ou médicales, prises par un établissement de santé dans le cadre d'un **projet débattu et planifié**, pour tendre vers la disparition du tabagisme au sein de l'établissement.

Stratégie Lieux de Santé Sans Tabac

- Portée par les instances de gouvernance
- Inscrite dans le projet d'établissement
- Qui s'appuie sur les professionnels de santé mais aussi tous les autres acteurs de l'établissement
- Qui s'appuie sur les ressources partenariales et territoriales

Etapes clés de la démarche



Les axes d'intervention possibles

- Engagement politique et institutionnel
- Application de **la réglementation et l'aménagement des locaux**
- **Formation des personnels** à l'abord du fumeur
- Définition des modalités et des **protocoles de prise en charge** et d'accompagnement des **patients** fumeurs
- Définition des modalités et du protocole de PEC et d'accompagnement des **personnels** fumeurs
- **Prévention et sensibilisation** en direction du public et des personnels
- Développement du partenariat sur le territoire
- Communication...

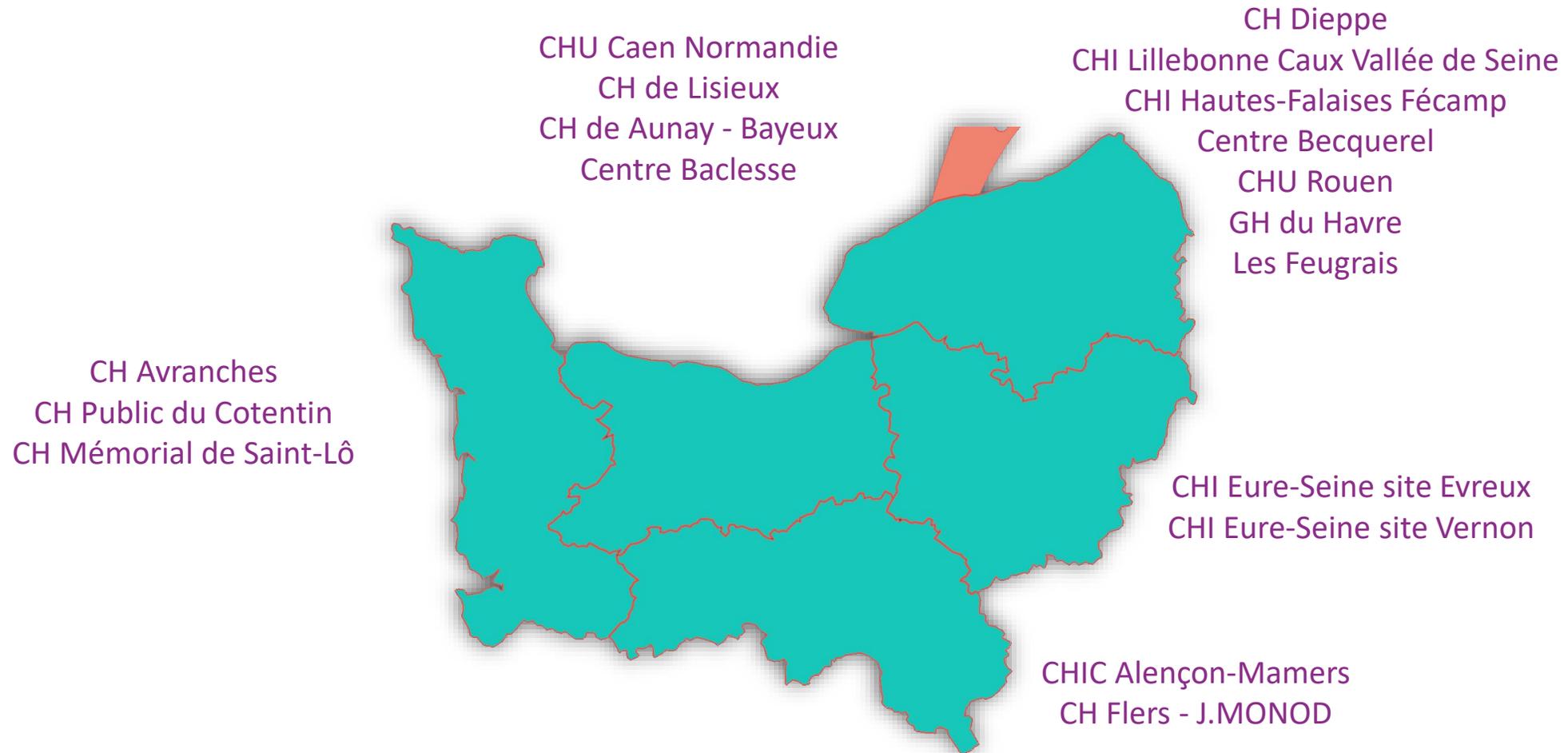
Première étape

En 2019, l'enjeu est de développer l'implémentation de la démarche LSST qui pourra constituer la **première étape de l'engagement vers les Lieux de Santé Promoteur de Santé (LSPS)**

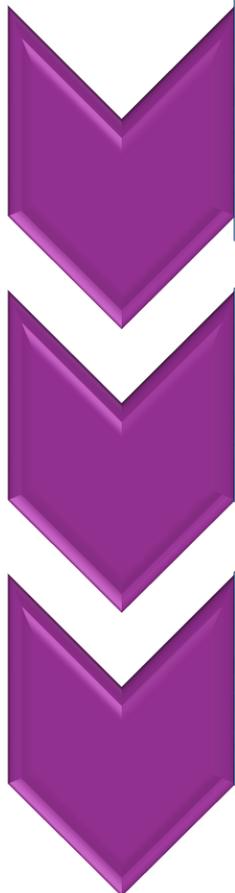
18 établissements prioritaires en Normandie

- En région, sont prioritaires les établissements ayant :
 - Des activités « femmes, mère, nouveau-né, enfant et/ou de traitement du cancer »
 - Un service d'addictologie voire de tabacologie
 - déjà amorcé la dynamique LSST
 - répondu à l'Audit LSST du RESPADD

18 établissements prioritaires en Normandie pour 2019



Méthodologie d'accompagnement

- 
- Mail à destination des directions établissements (ARS) dont établissements prioritaires (PSN)

- Premier entretien téléphonique

- Entretien de suivi et intervention sur site
- *Mise en place du comité de pilotage*

- **Rappel des objectifs** fixés pour fin 2019 (LSST dans projet d'établissement, comité de pilotage, référent LSST + état des lieux lancé)
- Echanges sur ces objectifs et sur leur **faisabilité**
- Recueil **des attentes et besoins** de l'établissement dans l'accompagnement
- **Diffusion des outils du Respadd** (guide, audit, charte...)
- Proposition **d'intervenir sur site** pour présenter la démarche
- Accompagnement de l'établissement pour **mise en œuvre** de la dynamique

18 établissements prioritaires en Normandie

A ce jour

- 15 entretiens téléphoniques + 2 établissements non prioritaires nous ayant contacté
- 11 audits LSST du Respadd remplis
total en région : 49 audits (mars 2019)
- 7 rencontres sur site

Formations et colloque

Formation « formateurs relais RPIB Tabac » Respadd, 2 jours

- 2 sessions planifiées en mars 2020 en Normandie (Caen et Rouen)
- à destination des établissements prioritaires

Colloque 2020 « Lieu de Santé Sans Tabac » en Normandie

Et si je ne suis pas établissement prioritaire ?

- Vous souhaitez lancer une dynamique « Lieux de Santé Sans Tabac » au sein de votre établissement ?

➤ Contactez nous

cdivay@promotion-sante-normandie.org (Seine-Maritime / Eure)

ccamus@promotion-sante-normandie.org (Calvados / Manche / Orne)

lmezzania@promotion-sante-normandie.org